

Neuchâtel, Le 18 mars 2021

Dès le 7 mai, Peseux aura son marché hebdomadaire

Le vendredi sera désormais jour de marché sur la place de la Fontaine à Peseux. Les autorités communales de Neuchâtel mettent sur pied cette nouvelle offre en collaboration avec les acteurs-trices locaux-les. L'installation du marché constitue un prélude aux grands travaux de revalorisation du centre de Peseux. Un réaménagement accepté par l'ancien Conseil général de Peseux en octobre 2020 et dont le chantier doit démarrer dès 2022.

Si Neuchâtel et Valangin ont leur marché très apprécié de la population, une offre régulière en produits frais de proximité manquait encore sur la Côte. Cette lacune, relevée notamment dans le cadre d'une démarche participative sur le réaménagement du centre de la localité, sera bientôt comblée à Peseux avec l'introduction d'un marché hebdomadaire tous les vendredis dès le 7 mai.

Qualité de vie au centre de Peseux

« Le Covid-19 nous a aussi confirmés à quel point la vente maraîchère est importante pour la population, et je suis heureux que nous puissions en créer un nouveau dans le cadre de notre commune fusionnée, en accord avec notre volonté de favoriser le commerce de proximité et la durabilité », explique Didier Boillat, chef du dicastère de la sécurité. *« Cette proposition a en outre été très bien accueillie par les acteurs locaux, en premier lieu les maraîchers mais également les commerçants, restaurateurs et les entreprises de la place »,* ajoute le conseiller communal.

Ce marché du vendredi est un premier pas vers une amélioration substantielle de la qualité de vie au centre de Peseux. En effet, un important projet de requalification du centre du village, comprenant la place de la Fontaine, la rue du Temple et la route cantonale, est en phase préparatoire, avec deux crédits votés par le Conseil général de l'ancienne commune.

Mesures pour le trafic

Dans un premier temps, cinq stands seront installés au nord de la place de la Fontaine, qui pourra en accueillir jusqu'à sept. Le marché aura lieu le vendredi matin de 7 heures à 12h30.

Cette nouvelle offre impacte légèrement le trafic et la circulation. De jeudi soir 19h30 à vendredi 14 heures, le stationnement sera interdit sur le site du marché et le trafic montant par la place de la Fontaine sera dévié sur la rue de la Chapelle. Quant aux poids-lourds, l'accès à cette place leur sera proscrit. Une signalisation spécifique est prévue à tous les carrefours depuis l'avenue Fornachon.

Les habitant-e-s du quartier recevront toutes ces informations vers fin avril dans leur boîte aux lettres et une inauguration officielle aura lieu en présence des autorités communales.

Commune de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Didier Boillat, conseiller communal, DTASF, 032 717 71 01

Pierre Hobi, responsable office Domaine public, SPS, 032 717 70 70

